

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

février 2017

mon parcours d'assuré

8 Français sur 10 utilisent des médicaments génériques, des médicaments bénéfiques pour tous !

Le médicament générique répond aux mêmes exigences d'efficacité, de qualité et de sécurité que tout autre médicament.

Un médicament est autorisé comme générique à partir du moment où il contient la même quantité du même principe actif que le médicament d'origine et qu'il se comporte de la même façon dans l'organisme : c'est la garantie qu'**il est aussi efficace et aussi sûr.**

Il est contrôlé tout au long de sa fabrication. Chaque étape de la chaîne de fabrication du médicament est contrôlée par les autorités de santé françaises et européennes.

Il soigne de nombreuses maladies, y compris les plus graves. Prescrit à l'hôpital ou en ville, par votre médecin généraliste ou votre spécialiste, le médicament générique soigne de nombreuses maladies, comme le cancer.

Il est économique et civique. Il contribue à financer l'accès de tous aux innovations thérapeutiques, tout en garantissant la qualité de soins. Utiliser des médicaments génériques est une action individuelle pour un bénéfice collectif.

MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE :
IL A SU MONTRER
PATTE BLANCHE

De nombreux tests menés depuis plus de 20 ans ont démontré l'efficacité et la sécurité de son principe actif.

Rendez-vous sur medicaments.gouv.fr

DEVENIR GÉNÉRIQUE ÇA SE MÉRITE

Assurance Maladie, République Française, ansm

93%
DES FRANÇAIS
QUI ONT RECOURS
AUX MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES
EN SONT SATISFAITS

Votre **médecin traitant** est le spécialiste du traitement. Votre **pharmacien** est le spécialiste du médicament, il fait le choix, parmi les médicaments correspondant à la prescription du médecin, de celui qui vous conviendra le mieux. Faites leur **confiance** !